

DEUXIÈME CHAPITRE

2. Démarche méthodologique

Ici, l'étude des *représentations sociales et culturelles* entretenues à l'égard de la forêt québécoise repose sur une analyse de contenu des mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe. Les mémoires écrits déposés dans le cadre de cette dernière offrent certains avantages au plan méthodologique. Surtout, ils constituent un matériau privilégié qui recèle des unités de sens aptes à préciser les valeurs exprimées dans la communication. Selon A.-M. Brousseau et Y. Roberge (2000), on parvient à standardiser en un corpus, ce qui se présente comme une information brute et relativement structurée.

L'analyse de contenu se prête à l'investigation et permet de relever une vaste gamme de données. Telle qu'on l'envisage ici, celle-ci réfère spécifiquement à la sémantique linguistique; « l'étude de la signification qui est exprimée par le vocabulaire et la grammaire des langues naturelles. » (Brousseau A.-M. et Roberge Y., 2000 : 151). On exclut toute analyse pouvant porter sur les éléments non textuels des mémoires (photographies, cartographie, présentation, disposition, etc.). L'analyse de contenu réalisée ici, porte spécifiquement sur les causes et antécédents du message (Ghiglione R. et Matalon B., 1998) en occurrence, l'appartenance à un groupe social. Sous cet angle, les résultats issus de l'analyse de contenu doivent révéler des

comportements typés manifestés par les acteurs qui ont produit les contenus (production de mémoires, participation aux manifestations, sorties médiatiques, ententes de partenariat, etc.). En appui à ce qui précède, on dit de chaque énoncé pris en tant qu'unité de sens qu'il « est orienté vers un horizon social fait d'éléments sémantiques et évaluatifs; le nombre de ces horizons verbaux et idéologiques est élevé mais non illimité, et chaque énoncé relève nécessairement d'un ou de plusieurs types de discours déterminés par un horizon » (Bakhtine M. d'après Todorov T., 1981 : 89).

Tel que soulevé en introduction, le discours sur la forêt au Québec comporte des malentendus, voir des lieux d'*indiscussion*. En ce sens, le chercheur propose de vérifier l'hypothèse opératoire pour démontrer que les représentations sociales et culturelles de la forêt au Québec comportent des situations de rupture communicationnelle entre les groupes d'acteurs.

Le cadre opératoire comporte trois composantes; soit l'unité d'analyse, la variable et l'indicateur (Pétry F., 2003). On retient pour unité d'analyse, la société québécoise. Le corpus se compose des mémoires écrits de langue française, déposés aux audiences de la Commission Coulombe. Cette commission a reçu 297 mémoires distincts¹, dont 66 provenant d'organismes à portée pluri-régionale ou nationale. Aussi, 30 mémoires ont été présentés par des individus et des groupes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces mémoires (nationaux et régionaux) ont été mis en perspective par l'analyse de l'ensemble

¹ Certains acteurs ont présenté un même mémoire dans plusieurs régions différentes.

des textes présentés aux audiences publiques de la Commission Coulombe. Ils ont servi notamment à établir la structure hiérarchique théorique du lexique employé dans le corpus à l'étude.

Le choix du terrain d'étude repose en grande partie sur la reconnaissance des commissions d'étude en tant qu'institutions officielles de l'exercice démocratique, ce qui n'exclut pas la possibilité d'élargir ultérieurement à d'autres groupes, collectifs ou personnes afin d'obtenir une illustration de l'ampleur du spectre des opinions et des valeurs sous-jacentes.

Tel qu'il a été mentionné plus haut, depuis la fin des années 1990, le gouvernement a tenu sept commissions d'étude ayant permis aux acteurs et aux citoyens de s'exprimer sur la question forestière. En outre, l'utilisation d'un matériel (corpus) produit dans le cadre d'une commission d'étude telle que la Commission Coulombe, permet de neutraliser l'influence potentielle de la recherche sur la formulation du contenu des communications sur lesquelles portera cette recherche. L'utilisation des mémoires déposés dans le cadre de la Commission Coulombe offre une opportunité inespérée d'assurer une distance critique entre le sujet et la recherche. En effet, les mémoires présentés à cette commission ont été produits dans le cadre d'un exercice démocratique concret. À la différence des sondages, l'opinion publique peut être confondue à un « référent imaginaire, idéal et symbolique qui sert de principe légitimateur des discours et des actions politiques » (Champagne P, 1990). Également, la présentation des mémoires vient en réaction à des actions précédentes (film de

Desjardins, débat public, mise sur pied d'une commission d'étude, etc.). En ce sens, la présentation des mémoires ne constitue aucunement un acte isolé de la part des acteurs. Enfin, la plupart des mémoires proviennent de groupes variés et on peut donc espérer qu'ils émanent d'un exercice de réflexion collective. Les trois conditions présentées ci-haut, à savoir le caractère naturel du terrain, celui élargi du processus dans lequel l'exercice s'insère et le fait que les mémoires soient produits collectivement, offrent une justification solide au choix méthodologique posé.

On retient trois dimensions subjectives de l'opinion; l'identification, la valorisation et la possibilité perçue d'action (Rouquette M.-L. 1998). L'identification réfère à l'étendue de la classe des personnes concernées par l'objet. La valorisation réfère à l'importance accordée à l'objet, et enfin, la troisième dimension réfère à la position de l'objet dans l'espace politique individuel ou l'emprise de l'individu sur cet objet. La forêt peut donner lieu à autant d'objets de représentation que de valeurs activées par celle-ci. Or, le contenu des mémoires que l'on traduit en supports d'analyse des éléments de représentations nous informe sur l'importance relative accordée aux différents objets de représentation et sur la possibilité d'action perçue. D'ailleurs, le simple fait d'avoir produit un mémoire constitue un indicateur de cette troisième dimension. La classification des acteurs nous informe sur l'état de la première dimension décrite ci-haut; soit l'identification.

La Commission Coulombe offre un cadre tout à fait approprié pour une consultation qui se veut des plus démocratiques. Tous les individus et les groupes y sont invités à s'exprimer au moyen d'un mémoire écrit et/ou de manière verbale, lors d'une tournée des régions. Nonobstant le respect de l'agenda de la Commission et les délais prévus, les critères de présentation demeurent pratiquement inexistantes. Malgré le caractère élargi de cette plateforme de l'expression publique, le champ des *représentations sociales et culturelles* rappelons-le, demeure relativement complexe et impossible à cerner au moyen d'un seul des multiples courants de communication qu'offre l'*espace public*. Au mieux, un seul de ces courants parvient à offrir un angle d'approche optimal, un point de vue de choix. Encore faut-il s'assurer d'éliminer, sinon de reconnaître les diverses sources de biais, de distorsion, de diffraction.

D'entrée de jeu, on doit reconnaître le caractère particulier et non moins restreint de la Commission Coulombe, sur le plan phénoménologique. D'autre part, un document d'introduction a été soumis à l'attention des acteurs désirant présenter un mémoire. Ce document traite de la forêt et du cadre de gestion actuel d'une manière telle qu'il peut influencer sur les éléments aptes à retenir l'attention des acteurs et à orienter le contenu du mémoire qu'ils envisagent d'élaborer. Dans ce document, quatre thèmes principaux destinés à préciser le cadre de réflexion de la Commission ont été retenus; le développement durable et la gestion intégrée des ressources forestières, la connaissance du capital forestier, la planification, la réalisation et le rendement de l'aménagement

forestier, et enfin, le cadre et les modes de gestion des forêts (Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 2004).

Le cadre de réflexion et le vocabulaire utilisé orientent également le contenu des mémoires. Dès les premières lignes du document, on associe la forêt à l'idée d'un patrimoine collectif auquel on entretient un attachement. À lui seul, le terme « patrimoine » offre une certaine connotation suggérant une valeur identitaire; une valeur construite à la fois sur le plan biophysique et dans l'esprit de la collectivité. On aurait pu autrement décrire la forêt comme une réserve de ressources naturelles, comme le berceau du développement économique du Québec, mais également comme un territoire inculte, comme la mémoire de nos origines ou comme un sanctuaire, un lieu de recueillement et d'évasion. La description préalable que l'on fait de la forêt contribue à elle seule à orienter le débat, mais plus encore, à influencer sur le simple engagement volontaire à présenter ou non un mémoire.

2.1. Cadre conceptuel

Certains décrivent la démocratie comme « la forme d'un processus collectif de prise de décision dont le noyau est constitué d'une classe particulière d'actions sociales, à savoir les actions communicationnelles » (Miguelé R., 1991 : 42). L'auteur accorde donc un rôle central aux actes de communication, dans la concrétisation de l'exercice démocratique. D'autre part, l'exercice

démocratique soutient une visée qui s'inscrit dans l'ordre de la prise de décision et le consensus collectif. Le jugement, en tant qu'étape constitutive du processus cognitif d'une collectivité, est également un élément central de l'exercice de la démocratie.

Il faut rappeler ceci : La mise en œuvre de l'exercice démocratique requiert le concours d'un ensemble de conditions essentielles dont l'existence d'un *espace public* et celle de médiateurs d'opinions. La démocratie, rappelons-le, est un concept apparu avec le monde moderne. Tel qu'abordé plus haut, *L'espace public* qui permet de concrétiser cette démocratie, consiste en une interface d'échange entre le système social institutionnalisé et le *monde vécu* formé de personnes privées. Cette interface nécessite la présence d'un ensemble de conditions dont certaines ne sont apparues que récemment. L'accès à l'information et la prolifération de sphères politiques et sociales, qui se distinguent et s'entrecoupent, permettent d'entretenir un continuum reliant ces deux grandes sphères que sont le système social et le *monde vécu*. La médiation devient donc une autre condition essentielle à l'exercice de la démocratie puisqu'elle assume une fonction d'ouverture à la *discussion*.

L'exercice de la démocratie prend effet alors que les acteurs se reconnaissent une appartenance qui les relie à une sphère donnée ainsi que l'existence d'un domaine de prise de position propice au débat, et se reconnaissent une légitimité d'intervenir dans le cadre d'actions communicationnelles en vue de soutenir par le jugement, ce qui est digne d'être

abordé. Sur un plan opérationnel et dans le cadre d'une commission d'étude, le dépôt d'un mémoire est une manière de prendre part à un exercice démocratique et d'affirmer son identité propre.

On doit enfin se préoccuper du lien causal perceptible entre la situation sociale de l'acteur et sa décision d'action. On soutient plus précisément que « la perception même qu'a l'individu de sa propre position, et donc des relations, bonnes ou mauvaises, intenses ou occasionnelles qu'il entretient avec autrui, est susceptible d'intervenir dans le processus cognitif » (Rouquette M.-L., 1998 : 81). L'apparition et le développement du langage en tant phénomènes conditionnés par l'action sociale, reposent sur « l'organisation sociale du travail » et sur « la lutte des classes » (Bakhtine M. d'après Todorov T., 1981 : 287). En accord avec les théories classiques de la consistance cognitive, l'opinion doit s'ajuster à la relation et non l'inverse. C'est dans cet esprit qu'on admet la position des acteurs au rang de variable indépendante ayant une influence sur les contenus de *représentations sociales et culturelles*.

2.1.1. Les commissions publiques comme formes de l'espace public

Selon Jürgen Habermas, le concept élargi de société civile renvoie à celui d'*espace public*. La société civile désigne l'ensemble des individus que l'on dit pourvus d'une sphère privée et bénéficiant de droits particuliers (distincts des

droits dont bénéficient les individus dans leur dimension publique) tels que le droit de pétition, le droit de vote et autres (Habermas J., 1993). La société civile apparaît sur la scène publique à travers les médias chargés alors de rendre visibles les différents courants de pensée.

Dans l'esprit de l'*agir communicationnel* de Jürgen Habermas (1987), il y a lieu de reconnaître une variable intermédiaire qui s'inscrit dans un espace de délibérations et admet l'expression libre des contenus de représentations. Ici, la notion d'*espace public* tient lieu de concept théorique apte à rendre compte du lien de dépendance reliant le contexte social particulier (soit par exemple le fait d'appartenir à un groupe social donné) et celui d'exprimer son adhésion à un ou plusieurs contenus de représentations donnés.

Les commissions publiques interviennent comme des formes concrètes de l'*espace public*. Non seulement elles permettent la libre expression de contenus de représentations mais également, elles invitent les individus et les groupes à y prendre part. Les commissions publiques viennent baliser l'*espace public* en vue de lui donner une forme particulière et bien arrêtée. Celles-ci précisent le sujet de délibérations et les modalités d'expression.

2.1.2. Du concept d'acteur à celui d'émetteur

Le concept d'acteur réfère au rôle qu'assument chaque groupe et chaque individu dans la société. L'acteur agit sous la pression de contraintes externes (Fortier C., 1997). Le fait social, présenté comme « construit » par Émile Durkheim, constitue l'une des approches les plus explicites en ce sens. Dans l'esprit de l'interactionnisme, l'individu agit également sous l'influence des multiples motifs qu'il choisit ou non de poursuivre. Pour les besoins de l'étude, l'acteur se définit donc, à partir de ce qu'il est par rapport aux autres acteurs et selon les facteurs situationnels qui le contraignent à agir.

Ici, le déterminisme social s'inscrit comme approche théorique directrice du concept d'acteur. Relativement à cette approche, on définit d'abord l'acteur selon la position qu'il occupe sur la vaste trame de la société et les grands ensembles motivationnels inhérents à cette position. Les positions idéologiques auxquelles adhère l'acteur, les moyens qu'il utilise dans la poursuite de ses idéaux et la décision d'entreprendre une action font partie des situations observables, dans une étude sur les *représentations sociales et culturelles*. La décision de réaliser un mémoire écrit dans le cadre d'une commission d'étude et le choix préalable d'une telle option peuvent référer à une situation commune.

En vue de restreindre la portée du concept d'acteur, dans une forme pouvant être opérationnalisée aux fins d'une étude sur les phénomènes de

représentation, on en précise le champ d'action à l'étude. On substitue ainsi, au concept théorique d'acteur, celui opérationnel d'émetteur.

2.1.3. Le discours comme contenu de *représentations sociales et culturelles*

Selon Mikhail Bakhtine, le texte demeure le seul objet d'analyse admissible en sciences humaines (Todorov, 1981). Ici, le texte désigne l'inscription orale ou écrite d'une action utilisant le langage. L'auteur indique que seul le texte peut révéler un contenu de pensée. Pour sa part, l'homme ne peut être objet des sciences humaines qu'en tant qu'être pensant. Et le phénomène de la pensée se révèle dans une forme observable de l'extérieur du sujet que par l'entremise du texte.

Le discours que l'on désigne comme une production langagière en vertu d'une position sociale ou idéologique (Barry A. O., 2004); devient un recueil organisé de formulations représentationnelles pouvant être documentée et analysée. Pour C. Fuchs (1985), et selon A. O. Barry (2004), le discours constitue un objet concret produit dans la conjonction d'éléments contextuels extralinguistiques, voire plus précisément dans celle de circonstances sociales et idéologiques. Cette dernière précision relative aux types d'éléments extralinguistiques rejoint également les dimensions sociale et culturelle des représentations. En effet, si le discours constitue un mode d'*action sociale*, il

compose également la trame des constructions inscrites au patrimoine de la culture. Pour Mikhail Bakhtine, « La culture est composée des discours qui forment la trame de la mémoire collective ..., discours par rapport auxquels chaque sujet est obligé de se situer » (Bakhtine M. repris par Todorov T., 1981 : 8).

L'étude des *représentations sociales et culturelles* ne peut être abordée qu'à partir de sa seule manifestation à travers les processus de communication, et particulièrement celui des communications de masse (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Les *représentations sociales* ne peuvent être observées que dans le dialogue (Tyrlik P. et Macek M., 2002). En outre, les structures sociales d'idées suivent une évolution constante dans le temps. On ne parvient à bien les maîtriser qu'à travers une étude qui aborde leur caractère dynamique (Hardin R., 1982). La réalisation d'un mémoire par une organisation constitue en soi une unité d'action que l'on peut qualifier de dynamique, en ce sens qu'elle implique l'interaction d'un ensemble d'individus appartenant à un même groupe et devant s'entendre sur une formulation commune et partagée.

2.1.4. Conclusion de la section

Ici, les commissions publiques sont retenues comme des formes concrètes d'*espace public*. La commission Coulombe fut l'instance toute désignée pour

aborder publiquement l'état de la forêt et sa gestion au Québec. Elle s'est tenue à un moment où l'opinion publique sur la question atteignait un point d'effervescence sans précédent. Les audiences de cette commission étaient ouvertes à tous, aux organismes comme aux individus. Il était possible d'y présenter un mémoire écrit et le cadre était très facilitant, sans restrictions quant à la forme des mémoires.

L'acteur, tel qu'abordé ici, est un individu ou un organisme qui a pris la décision de participer aux audiences de la Commission Coulombe. Il est donc engagé et déterminé à exprimer son point de vue sur la question forestière. Il agit librement en décidant de prendre part ou non à cette commission. Les idées qu'il choisit de soutenir devraient également provenir d'une réflexion et d'un jugement marqués d'une certaine liberté car autrement, il serait contraint d'exprimer des idées avec lesquelles il n'est pas à l'aise. Or, dans l'esprit du déterminisme social, l'acteur agit sous l'influence de multiples contraintes d'ordre motivationnel. Aussi, l'acteur ne fait pas qu'exprimer des idées mais il exprime également une position sociale.

Les textes des mémoires déposés aux audiences de la Commission Coulombe permettent de révéler le contenu de la pensée des personnes qui les ont écrits. Certains textes proviennent d'un seul individu et certains autres ont été élaborés de manière collective. Dans tous les cas, ils sont le fruit d'un exercice de structuration réalisé socialement. Les discours font parti de la trame

formant la mémoire collective, à partir desquels les différents acteurs expriment leurs positionnements relatifs.

2.2. Méthodologie

Mikhail Bakhtine (1981) soutient que l'homme ne peut devenir un être connaissant qu'en ayant recours à l'activité dialogique. Cette allusion, relative à l'usage nécessaire du langage et d'une activité intersubjective, rejoint les fondements du concept habermassien d'*agir communicationnel*, lequel recourt à la présence nécessaire d'au moins deux sujets utilisant une quelconque forme de langage dans la construction d'un savoir partagé. Si les sciences pures et naturelles n'admettent qu'un savoir acquis de manière essentiellement objective, les sciences dites de l'esprit reconnaissent, pour leur part, un savoir acquis dans la compréhension. D'ailleurs, Jürgen Habermas (1987) aborde généralement l'activité représentationnelle comme une activité visant l'intercompréhension.

Le sujet humain entretient généralement deux facettes d'une réalité qu'il admet; une première authentique et une autre communicable. D'une part, celui-ci fonde sa connaissance du monde à partir des multiples expériences qu'il traverse et de l'interprétation qu'il en fait; une interprétation alimentée notamment par le ressentiment. D'autre part, il ressent un désir et un besoin plus ou moins élevé de communiquer, en tout ou en partie, sa réalité telle qu'elle

l'habite intérieurement. Le sujet soumet donc sa version intime de la réalité à un ensemble de filtres sociocognitifs qui auront pour effet certain d'en atténuer l'authenticité. Le langage constitue l'une des sources les plus évidentes d'atténuation de l'authenticité d'un savoir subjectivement formé. Même les formes les plus riches et les plus élaborées de langage demeurent limitatives. D'autre part, l'ensemble des règles de conduite sociales, formelles et informelles contraignent généralement à une certaine retenue dans les actions. Le sujet est donc contraint de traduire son savoir intime dans une forme que le langage parvient à véhiculer sans compromettre la qualité et la viabilité des relations aux sujets récepteurs, voire même à la société immédiate.

La société humaine élargie forme une trame hétérogène de groupes et d'individus dont les actions reposent sur des ensembles motivationnels et instrumentaux distinctifs. L'appartenance ethnique, la langue, l'instruction et la situation professionnelle, pour n'en nommer que quelques-uns, agissent en tant que facteurs situationnels de cohésion ou de différenciation sociale. Or, certains groupes et certains individus entretiennent des relations parfois rapprochées et parfois distantes. La distance sociale induit des biais d'intercompréhension de nature diverses (usage de la langue, sens donné aux concepts, émotions communes, portée d'action, sous-entendus, etc.). En outre, la cohésion facilitée par un rapprochement des individus et des groupes entre eux, donne lieu à des situations d'intercompréhension perceptibles, parfois typées. *L'habitus* révèle un parfait exemple en ce sens (Fortier C., 1997).

La position sociale des acteurs apparaît comme un facteur premier de positionnement idéologique. Plus encore, le rapprochement entre les acteurs facilite la compréhension et l'ouverture partagées. Enfin, les acteurs issus d'un même groupe contribueront collectivement à l'élaboration d'un cadre de référence idéologique qui pourra éventuellement mieux s'inscrire au patrimoine culturel; un système d'idées renforcé au fil des épreuves de l'intercompréhension. En fin de compte, il pourra demeurer des éléments locaux à valeur consensuelle.

Si les systèmes d'idées peuvent évoluer grâce au consensus local, ils peuvent ultérieurement accéder au consensus général. L'acte de communication publique bénéficie d'une double reconnaissance relativement à sa contribution au consensus local actuel et à son rôle potentiel dans la formation d'un consensus général. En effet celui-ci est non seulement porteur d'un contenu éprouvé dans une activité locale intersubjective, sa formulation est motivée par la recherche d'une adhésion éventuelle plus large aux contenus ainsi portés.

2.2.1. Les variables

Trois variables sont retenues ici; la position sociale des acteurs, leur participation à une commission d'étude au moyen d'un mémoire écrit et enfin,

les éléments de représentation contenus dans chacun des mémoires déposés officiellement.

Relativement aux médias en général, deux catégories de variables se distinguent entre elles; soit les variables exogènes, ou celles qui concernent l'environnement socioéconomique des médias, et les variables endogènes, ou celles qui concernent les médias (De Bonneville J., 2000). Relativement aux variables dites endogènes, l'auteur distingue deux catégories; l'une intrinsèque qui réfère au contenu et l'autre extrinsèque qui réfère au contenant. Dans la première catégorie, on traite de la thématique et des sujets amenés, des intervenants concernés, des lieux, de la nature des propos, de la forme du message, des auteurs de ce dernier et des sources. Il s'agit ici, de variables dépendantes. Comme la formule des mémoires offre assez peu de possibilités de jouer sur le sens à partir de la forme, la présentation des communications étant relativement bien encadrée et arrêtée à la formule du mémoire, la deuxième catégorie de variables dite extrinsèque ne sera pas prise en compte dans cette analyse. Parmi les variables exogènes, on retrouve celles qui réfèrent principalement aux conditions de production (environnement socioéconomique, environnement culturel, statut social, etc.). Dans le contexte actuel, ce deuxième type de variables rejoint l'ensemble des variables indépendantes ou celles relatives aux acteurs.

2.2.1.1. Variables exogènes

Différents systèmes de classification des acteurs ont été explorés, notamment pour établir des liens entre la position, l'origine sociale et la nature des actions posées. La classification socioprofessionnelle (C.S.P.) de Pierre Bourdieu constitue l'un de ces systèmes (Accardo A. et Corcuff P., 1986). On pourrait catégoriser les acteurs à travers ce système. Aux plans dits spatial et social, la portée de l'action constitue également, une variable importante. Les actions à portée nationale, par exemple, reposent sur des prérogatives différentes de celles à portée locale. On distingue également les acteurs selon qu'ils agissent sur le plan économique, social ou politique (Comeau Y., 2000), et enfin, selon la nature privée ou publique des intérêts poursuivis. Ici, les groupes et les individus agissant en leurs noms propres.

2.2.1.2. Variables endogènes

L'étude des *représentations sociales et culturelles* repose non seulement sur l'analyse des idées mais également sur celle de la structure dans laquelle ces idées s'intègrent. Tel que cité dans la théorie, cette structure comporte deux composantes ainsi que deux états pour chacune d'elles. Les éléments constitutifs du noyau occupent une position prioritaire ou centrale, tandis que les éléments périphériques occupent un état suractivé ou normal (Flament C. et

Rouquette M.-L., 2003). Parmi ces éléments, certains se révèlent dans un état dormant ou caché (Abric J.-C., 2003).

On peut relever les éléments structurels d'une formation idéologique, de manière statistique, au moyen d'un sondage par exemple. Plusieurs techniques sont envisagées dont l'association d'idées. Toutefois, un tel exercice ne peut suffire à définir une formation idéologique. Par exemple, le fait qu'un ensemble d'individus partagent le même point de vue ne conduit pas forcément à la conclusion qu'ils partagent le même courant idéologique relativement à un sujet précis. Le fait qu'un individu choisisse un élément dans une liste ne signifie pas nécessairement que cet élément lui vienne naturellement à l'esprit. Également, les individus ne soutiennent pas une opinion et n'adoptent pas une attitude commune en poursuivant les mêmes motifs. D'ailleurs, le processus de la pensée sociale reposerait davantage sur la réédition que sur l'innovation (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003).

On aborde les *représentations sociales et culturelles* sur la base de systèmes objectifs de contraintes (Durkheim É., d'après Fortier C., 1997). Cette perspective offre une issue au problème de représentativité soulevé plus haut. L'identification de certaines de ces contraintes sur le long terme devient possible à partir de la comparaison de corpus étendus tels les *thématas*, les schèmes épistémiques de la connaissance collective, et tel qu'associé au courant marxiste, les rapports sociaux (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003).

L'étude des *représentations sociales* passe inévitablement par une réflexion sur le langage (Buschini F. et Kalampalikis N., dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). À cet effet, les auteurs suggèrent trois types de catégorisation aptes à refléter à la fois le caractère consensuel et la diversité de ces construits sociaux. Cette triple catégorisation passe par la synonymie, l'analogie et la taxonomie. On réfère notamment à la synonymie focaliser sur un mode de regroupement de propositions selon des champs sémantiques donnés; des champs associés à des noyaux représentationnels (Ghiglione R. et Matalon B., 1998).

Ici, on se limite à une seule catégorisation des propositions. À cet effet, la référence aux divers fondements des *représentations sociales et culturelles* demeure le critère premier de catégorisation.

2.2.2. Les indicateurs

2.2.2.1. Le classement des acteurs

Les groupes et les individus réfèrent à des indicateurs différents. Le modèle de Bourdieu (C.S.P.) permet de les classer les individus. On peut aussi recourir au et aux mêmes indicateurs que ceux présentés par B. S. Steel et E. Weber (2001). Toutefois, cette étude-ci ne porte pas sur un phénomène de l'ordre de l'action individuelle mais collective. Lorsque le système de

classement vise à distinguer les acteurs selon le type d'organisation auquel ils répondent, on prévoit une classe spécifiquement destinée à regrouper les individus. Autrement, les acteurs, même à titre d'individus, revêtent l'identité de l'organisation au nom de laquelle ils s'expriment. Par voie de conséquence, ils s'associent à un champ précis d'intervention ou selon le type d'usage qu'ils font ou envisagent faire de la forêt.

Le système d'échange de Parsons constitue un excellent point de départ pour classer les acteurs. On peut également retenir l'usage premier de la forêt comme mode de classement selon l'intérêt poursuivi. En outre, un système de classement a été élaboré aux fins des travaux de la Commission Coulombe et un autre a été retenu par un consultant ayant réalisé des mandats dans le cadre de cette commission. Non seulement ces derniers systèmes de classification offrent un guide, mais l'un d'eux s'accompagne d'une classification préalable des acteurs. R. A. Dubé (2004) a réalisé une compilation à partir des résultats des précédentes commissions d'étude sur la forêt publique. On observe entre autres et en forte proportion, que ce sont généralement les mêmes acteurs qui participent à ces commissions d'étude sur la forêt publique québécoise.

2.2.2.2. L'analyse semi-qualitative de l'échantillon

Les éléments de *représentation sociale et culturelle* se définissent selon leur distance par rapport à un noyau et par rapport aux autres éléments situés à

proximité. Quant à l'identification des éléments de *représentations sociales et culturelles* auxquels adhèrent les membres d'une population, on doit déceler les idées qu'un objet suggère et en établir la distance à ce dernier. Ainsi, pour chaque idée soulevée à l'égard d'un thème par exemple, on mesure la fréquence à laquelle l'objet revient, l'ordre des idées selon le moment auxquels elles ont été émises et leur hiérarchie des idées telle qu'élaborée dans le discours sur lequel porte la collecte des données. On cherchera également à mesurer la force des relations qui interviennent entre les éléments d'une même représentation. On y parvient notamment à partir du modèle des Schèmes Cognitifs de Base (SCB) (Abric J.C., 2003). Ici, on se limite à des mesures de fréquence.

On retient les *idées-centres* ou modalités (Lebart L. et Salem A., 1988) telles que révélées dans le cadre de l'analyse qualitative faite sur l'échantillon. Les *idées-centres* agissent comme éléments de pivot entre l'analyse sémantique faite sur l'échantillon et la réalisation d'une mesure quantitative quant à la référence relative aux différents fondements d'un même modèle de classification (Schwartz, Boltanski, empirique). Les *idées-centres* permettent d'élaborer un profil quantitatif des mémoires formant l'échantillon. Par la suite, l'échantillon devient le canevas pour élaborer les instruments de mesure quantitative; en occurrence les indicateurs lexicométriques.

Tel qu'abordé plus haut, les *représentations sociales et culturelles* constituent des systèmes d'idées complexes comportant des éléments manifestes, mais également, des éléments latents et des éléments cachés. Par

exemple, dans ses textes, un acteur peut se révéler être un fort adhérent aux valeurs traditionnelles sans pour autant référer directement à la tradition. En outre, il peut référer à l'idée de respect des aînés ou rappeler certains principes moraux transmis de génération en génération.

Certaines idées sont fortement liées à un fondement alors que d'autres gravitent sur une orbite relativement éloignée. Toutefois, on ne parvient à saisir le noyau dur d'une représentation qu'à partir des multiples éléments périphériques. Les idées associées à des fondements, telles que les émetteurs s'en font une représentation et les communiquent; peuvent être amenées directement dans le vocable de celles-ci ou autrement, par synonymie. Ici, on reconnaît qu'il est possible d'explorer l'ensemble des idées liées directement ou indirectement aux différents fondements théoriques.

L'enregistrement des propositions s'inscrit dans des listes en référence aux différentes *idées-centres* retenues. L'*idée-centre* d'une liste donnée occupe la position centrale de chaque proposition enregistrée. L'ensemble des propositions relatives à une *idée-centre* ou modalité constitue une liste de concordance (Lebart L. et Salem A., 1988). Ces listes peuvent être réalisées au moyen du logiciel Simple Concordance. Pour chaque proposition, on retient également le numéro de ligne de celle-ci, afin d'en connaître le mémoire duquel elle provient.

En deuxième analyse, l'auteur discrimine les propositions retenues dont les *idées-centres* ne réfèrent pas aux fondements visés. Par exemple, on retient l'idée « formation » car elle se trouve dans bon nombre de propositions qui s'inscrivent dans la logique industrielle du modèle théorique de Luc Boltanski. À cet effet, on doit envisager l'idée « formation » en soutien au principe d'amélioration des compétences professionnelles. Des propositions contenant cette idée en leur centre, on doit rejeter celles qui donnent un autre sens ou un sens incompatible à ce principe, ainsi que celles qui s'inscrivent dans une autre logique du modèle. Le terme technique « taille de formation », ou le terme « formation » en tant qu'idée d'éducation du public aux valeurs sociales, constituent de bons exemples en ce sens. Également, on porte une attention aux termes réservés tels que « Centre de formation professionnelle ». Dans cet exemple, le terme formation fut davantage un incontournable pour l'émetteur qu'une *idée-centre* apte à révéler son positionnement idéologique. Et la désignation « Centre de formation professionnelle » ne réfère aucunement au fondement visé, ni à tout autre fondement de l'action. On rejette également les propositions dont l'*idée-centre* est présentée sous le vocable d'un nom propre. Ce dernier type d'indicateur présente un statut particulier (Menard N., 1983).

Les résultats de l'analyse semi-qualitative sont inscrits dans une table de concordance (Lebart L. et Salem A., 1988). Pour un chaque modèle théorique et empirique, ils sont classés selon les mémoires de l'échantillon en abscisse et selon les fondements en ordonnée. Déjà, il devient possible d'entrevoir les

tendances au regroupement et au cloisonnement selon les groupes d'acteurs issus de l'échantillon.

2.2.2.3. L'analyse quantitative du corpus

Ici, on utilise les vocables ou indicateurs lexicométriques uniquement comme formes graphiques (Menard N., 1983), comme indices seulement. Une analyse lexicométrique recourt à des indicateurs mesurables pour établir la fréquence d'utilisation de différents termes dans un texte, l'ordre d'apparition de ces termes ou autres. On peut également mesurer le degré de corrélation entre la fréquence d'utilisation d'un terme dans un texte et le degré relatif d'adhésion à l'un ou l'autre des fondements de l'action sociale. Toutefois, à cette étape, le sens donné aux mots retenus ne présente aucun intérêt scientifique.

Au terme de l'analyse de l'échantillon, pour certains termes, on observe un phénomène de corrélation entre l'usage de ces derniers (fréquence, ordre, etc.) et l'adhésion à l'un ou l'autre des fondements d'un même système de classification. Ce simple phénomène de corrélation suffit à établir le caractère indicatif des termes ainsi retenus et à en faire des instruments de mesure applicables au corpus.

Bien entendu, la longueur des textes influence directement la fréquence d'usage des termes retenus comme indicateurs lexicométriques (Menard N.,

1983). Ceci peut présenter un biais d'analyse important s'il n'est pas pris en compte. Aussi, en ce qui concerne la fréquence dans l'usage des termes indicateurs, on doit mesurer une fréquence relative. Il s'agit en fait d'établir le rapport de la fréquence absolue sur la longueur de chaque texte analysé (nombre de mots, nombre de lignes, etc.) (Lebart L. et Salem A., 1988). Si la longueur du texte influence la fréquence d'usage d'un terme indicateur associé à un fondement, elle influence également la fréquence d'usage d'un autre terme indicateur associé à un autre fondement et ce, et dans un même rapport.

Aussi, on expose les différents fondements propres à un système de classification donné, un système qui prétend couvrir l'ensemble des possibilités-types et en faire des ensembles distincts entre eux et représentatifs de situations qui révèlent des tendances. Dans certains cas il arrive qu'aucun des indicateurs lexicométriques retenus n'ait été utilisé. Dans ces cas, l'analyse quantitative ne peut s'appliquer. Autrement, on établit un indice combiné de fréquence relative quant à l'usage des différents indicateurs lexicométriques entre eux, et donc, la représentativité des fondements d'un même système entre eux (Chartier, 2003).

Ici, on mesure la référence aux diverses *idées-centres* sans égard à la connotation positive ou négative entretenue. Pour Chartier L. (2003), l'intérêt manifesté à une idée ou à une thématique réfère à la notion de politisation, ou plus précisément, de partialité. L'engagement sur une question à travers l'acte de communication, devient à lui seul la démonstration d'une intention, d'une motivation orientée (Mucchielli A., 1991).

2.2.3. Conclusion de la section

L'activité dialogique fonde la connaissance humaine. Dans l'esprit de l'*agir communicationnel*, elle privilégie des modalités qui favorisent une compréhension partagée des concepts et des idées élaborés. La recherche d'une compréhension commune et partagée favorise le rapprochement des individus partageant une condition commune. Elle favorise ainsi l'atteinte d'un consensus local, lequel pourra éventuellement mieux s'articuler au patrimoine culturel et contribuer à la poursuite du consensus général.

Deux catégories de variables sont à distinguer; les variables exogènes, ou celles relatives à l'environnement socioéconomique des médias, et les variables endogènes, ou celles relatives aux médias. Relativement aux variables exogènes, on procède à un classement des acteurs selon les groupes auxquels ils appartiennent. Un tel classement porte également sur les conditions ou les éléments contextuels qui peuvent orienter le contenu des mémoires. Plusieurs modes de classement sont explorés. Relativement aux variables endogènes, on procède à un classement des idées soutenues dans les différents mémoires formant l'échantillon. À cette étape également, quelques modes de classification sont explorés. À terme, ce double classement permet d'établir un portrait général à savoir qui dit quoi.

2.3. Démarche analytique

La vérification de l'hypothèse de départ repose sur la comparaison de la variable indépendante qu'est la catégorie d'acteurs, avec la variable dépendante qu'est la *représentation sociale et culturelle*. Les mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe permettent d'établir le lien entre les deux variables. La vérification de l'hypothèse de départ repose donc sur une analyse de ces mémoires, laquelle porte sur le contenu manifeste, mais également sur le contenu latent. L'étude retient, comme unité d'analyse sémantique, ou qualitative et semi-qualitative, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que le groupe des mémoires à portée multirégionale et nationale. Ultérieurement, une analyse lexicométrique est effectuée sur l'ensemble des mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe et retenus aux fins de la présente thèse.

L'un des avantages majeurs de l'approche méthodologique décrite ici est sa transparence (De Bonneville J., 2000). En effet, l'analyse porte sur des documents produits dans le cadre d'un processus réel de consultation publique, sans qu'aucune intervention du chercheur n'ait été nécessaire. Ainsi, contrairement à l'entrevue ou au sondage, le chercheur effectue un deuxième traitement selon une logique différente.

On distingue, relativement à la vérification de l'hypothèse, le système catégoriel, les structures catégorielles et les catégories proprement dites (De

Bonneville J., 2000). Selon l'auteur, une catégorie regrouperait un ensemble d'objets possédant tous et possédant seuls un ou plusieurs caractères communs. Une structure catégorielle se fonde de manière conceptuelle dans l'hypothèse et de manière empirique dans le corpus. Le plan de recherche doit prévoir dans le cas de la variable indépendante, autant de structures catégorielles que d'indicateurs.

La catégorisation des groupes d'acteurs repose sur une classification à partir de sept structures catégorielles. On distingue, en premier lieu, les individus des groupes. Cette distinction très importante doit revenir dans deux des autres modes de classification. Le champ d'intervention, le domaine d'intervention et le bénéfice implicitement recherché présentent également des structures catégorielles permettant de classer les acteurs. La Commission Coulombe et Dubé R. A. (2004) utilisent leurs propres systèmes catégoriels. Ici, le système présenté par R. A. Dubé a été bonifié légèrement. En effet, on y a ajouté les classes « agriculture » et « milieu entrepreneurial ».

Classification des groupes d'acteurs :

- Intervenant
 - Groupe
 - Individu
- Champ d'intervention
 - Politique
 - Social
 - Économique
 - Études
- Domaine d'intervention
 - Aménagement
 - Transformation

- Usage sans récolte
- Gestion
- Classement selon Dubé (2004)
 - Agriculture
 - Autochtones
 - Autres
 - Enseignement, recherche
 - Environnement
 - Faune
 - Forêt privée
 - Industrie
 - Milieu entrepreneurial
 - Mouvement coopératif
 - Régions, monde municipal
 - Social et communautaire

Il existe deux modes de classement des idées; soit la catégorisation sémantique qui consiste à regrouper les thèmes selon qu'ils réfèrent à la même idée conceptuelle, et la catégorisation lexicale (Lavallée, Vincent, Ouellet et Garnier, dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et doise W., 2002). Les différentes catégories établies au préalable ont été complétées à partir des résultats issus d'une exploration du corpus théorique.

Classification lexicale des fondements de l'*action sociale* :

- Schwartz
 - Universalisme
 - Bienveillance
 - Conformisme
 - Tradition
 - Sécurité
 - Pouvoir
 - Réalisation
 - Hédonisme
 - Stimulation
 - Autodétermination
- Bengston, Fan et Celarier
 - Récréation
 - Commodité

- Écologie
- Moral, spirituel, esthétisme
- Boltanski L.
 - Civique
 - Domestique
 - Industriel
 - Inspiré
 - De l'opinion

2.3.1. L'analyse de contenu

Relativement à la notion d'« inférence », l'analyse de contenu (ADC) des mémoires doit permettre d'identifier des éléments centraux liés, d'une part aux conditions de production de ces mémoires, et d'autre part aux conditions de réception (De Bonneville J., 2000).

L'analyse de contenu comporte trois phases principales; soit la préparation, le traitement des données et l'interprétation des résultats. Il s'agit non pas d'un procédé unique mais d'un groupe de techniques apparentées (de Bonneville, 2000), (Chartier C., 2003). Il apparaît d'ailleurs clairement que le qualitatif et le quantitatif se distinguent, mais également se complètent. D'ailleurs, l'analyse de contenu classique, tout comme l'analyse lexicométrique, utilise ces deux composantes que sont le sens donné par l'analyse qualitative et les calculs issus de l'analyse quantitative. L'analyse de contenu classique, en comparaison à la deuxième approche, s'appuie sur le sens pour justifier les calculs. L'analyse lexicométrique s'appuie sur les calculs pour donner un sens. Appliquée de manière isolée, elle s'avère une approche inappropriée (Buschini

F. et Kalampalikis N., dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). D'ailleurs, l'utilisation d'indicateurs tels que la fréquence et l'ordre d'utilisation des termes, suppose que l'on accorde un statut à ces indicateurs (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). Bien que les différents indicateurs lexicométriques puissent révéler certains phénomènes, il importe au préalable d'en justifier l'emploi.

Toute analyse de contenu implique nécessairement une catégorisation encadrée par un ensemble de règles et de consignes; un procédé cohérent qui garantisse, dans l'éventualité d'une reprise de l'analyse par un autre chercheur, l'atteinte de résultats similaires (De Bonneville J., 2000) (Moliner P., 1996). Cette catégorisation implique le partage d'un symbole, d'un signe par un ensemble d'objets répondant à des attributs communs (Moliner P., 1996). Le symbole ou le signe tient alors lieu de concept, de signifiant ou de classe, et les objets deviennent les signifiés (Brousseau A. M. et Roberge Y., 2000).

On distingue trois dimensions aux *représentations sociales*; soit l'information contenue dans ces dernières, leur hiérarchisation et leur organisation entre elles. L'auteur distingue également les attitudes positives ou négatives manifestées face aux objets de représentation (Moscovici S. selon Moliner P., 1996).

L'analyse de contenu porte sur celui manifeste du message, tel qu'on le retrouve sur un support physique (de Bonville J., 2000). Il s'agit ici de décrire

le *quoi* et le *pourquoi*. L'analyse de contenu cherche à décrire non seulement ce que l'on dit mais également ce que l'on veut dire, en référence notamment aux éléments manifestes et aux éléments cachés des *représentations sociales*.

En tant que manifestation concrète de l'acte de communication, le message renvoie aux cinq modalités de la communication que sont les modalités informatives, de positionnement, mobilisatrices, relationnelles et référentielles ou normatives (Mucchielli A., 1991). Ainsi, le message est plus qu'un simple véhicule d'informations. Il permet à l'émetteur d'exprimer sa position (je dis ... parce que je suis ...). Par exemple, on s'attend des mémoires à l'étude, à y retrouver une présentation de l'acteur et de sa mission. On s'attend également des mémoires, à y retrouver un argumentaire visant à influencer le comportement de ceux qui les reçoivent. En ce sens, le message remplit un rôle non seulement d'émetteur mais également connotatif. D'ailleurs, il est clairement mentionné que la consultation publique intervient directement dans un processus de révision du régime forestier actuel². La communication, soutenue dans les mémoires, vient également concrétiser et spécifier la relation dans laquelle elle prend place. On reconnaît également du message qu'il possède une structure, une visée, une portée et une influence (de Bonville, 2000). Enfin, le message en tant que modalité d'*action sociale* contextualisée (selon l'approche pragmatique), possède une fonction de transmission relevant du monde social, un monde que l'on désigne comme univers d'échanges symboliques (Bourdieu selon Barry, 2004).

² Mandat de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise sur www.commission-foret.qc.ca.

2.3.1.1. La préparation du matériel

Il existe plusieurs procédés de l'analyse de contenu, ceux-ci servant à la collecte, à la description et au traitement des données (De Bonneville, 2000). Le choix d'un procédé repose sur quatre éléments déterminants; soit le mode de découpage en lien au mode discursif utilisé, l'évaluation reposant sur l'idée exprimée, la recherche de résultats qui rendent compte du sens de manière quantitative et qualitative, et la standardisation des indices généraux permettant une comparaison de ces derniers entre eux (Chartier, 2003).

On doit également préciser la partie des mémoires retenue pour analyse. Ces mémoires se présentent sous différentes formes, d'un acteur à l'autre, et pour différentes raisons, on doit extraire certaines parties du contenu à analyser. D'abord, l'analyse ne couvre pas l'analyse des images, des graphiques et des tableaux. Également, la page titre ne servira qu'à identifier les acteurs. Les informations qui se répètent sur chacune des pages et la pagination sont également exclues. Parce qu'ils ne font que répéter des informations déjà présentes dans le contenu des mémoires, les résumés et les sommaires sont exclus du contenu analysé. On soustrait enfin la table des matières, la bibliographie, les références et les annexes. La table des matières servira éventuellement à établir la liste des thématiques abordées.

Le contenu des mémoires est extrait des documents en format PDF et converti en format texte standard. Aucune analyse n'est faite sur le type de

caractère, la disposition, la mise en forme et la présentation. La partie retenue de chacun des mémoires est enregistrée dans un même fichier texte et pour chaque mémoire, on note la ligne d'inscription et la dernière ligne de texte. Un fichier texte qui regroupe les mémoires formant l'échantillon et un autre formant l'ensemble du corpus se retrouve dans une base de données présente sur le disque compact d'accompagnement³.

2.3.1.2. Le mode d'enregistrement

La première étape d'une analyse de contenu consiste à en établir le mode de découpage. Deux figures de pionniers dans le domaine; soit Berelson et Lasswell, ont utilisé pour leurs travaux quatre unités de découpage associées à des symboles ou à des mots-clés; soit la phrase, le groupe de trois phrases, le paragraphe et l'article complet (Chartier, 2003). A.-M. Brousseau et Y. Roberge Y. (2000) toutefois retiennent, en tant qu'unité d'analyse, la Phrase (avec un P majuscule). J. De Bonneville (2000) distingue trois types d'unités d'enregistrement; soit l'unité documentaire défini par l'entité physique (document papier, vidéo, image, etc.), l'unité lexicale ou syntaxique (mot, phrase) et l'unité sémantique. Le choix de l'un de ces trois types dépend du besoin de recherche (J. De Bonneville, 2000).

³ Échantillon et Corpus, dans le répertoire principal du CD.

2.3.2. Le contexte

L'une des notions qui fonde la spécificité de l'analyse de contenu en tant que technique d'analyse est celle d'inférence. On entend ici la nécessité de relier les messages au contexte de leur production ou de leur réception (J. De Bonneville, 2000), (Mucchielli A., 1991), (Ghiglione R. et Matalon B., 1998); en somme, où, *quand* et *comment* ont été produits les messages. Le *quand* réfère non seulement au moment de production des mémoires pris de manière isolée ou de l'ensemble des mémoires, mais à la notion de séquentialité (Fall K. Siemeoni D. et Bétoté Akwa D., 2002). Relativement à cette notion, il semble que certains mémoires, et particulièrement ceux parmi les derniers produits en cours d'exercice, pourraient comporter des données dites construites. Il appert en effet que les acteurs qui rédigent leur mémoire plus tard en cours d'exercice ont la possibilité de lire les mémoires déjà produits et s'en inspirer. On pourrait par exemple s'attendre à ce que les mémoires parmi les derniers produits réfèrent à un plus vaste ensemble de thématiques. D'ailleurs, un communiqué en date du 17 mars 2004 indiquait que les mémoires seraient rendus publics au fur et à mesure de leur réception⁴. À partir des propriétés des mémoires disponibles sur le site de la Commission Coulombe, il est possible de connaître leurs dates de création, et donc de connaître la séquence chronologique de production et de mise en disponibilité des mémoires. Toutefois, rien ne démontre que les acteurs se soient inspirés des mémoires rendus publics pour

⁴ http://www.commission-foret.qc.ca/centre_17_mars_04.htm.

rédigé les leurs. Une telle observation n'aurait donc ici aucune valeur scientifique.

Le contexte comporte trois composantes; soit le cadre (où, quand, locuteur, auditeur), le monde (univers de référence) et le texte (en tant qu'énoncé influencé) (Brousseau A.-M. et Roberge Y., 2000). Pour certains auteurs, les éléments contextuels deviennent des variables à considérer (J. De Bonneville, 2000). On retient à titre d'exemple, la langue d'usage, le type de média utilisé, les conditions de production et le public visé. Aux fins de la présente thèse, comme ces derniers éléments demeureront constants, on les abordera tous à titre d'éléments purement contextuels. On aborde ici, les deux composantes du contexte que sont le monde et le texte, à partir d'une analyse de la thématique et du lexique.

La Commission Coulombe offre un cadre de production des mémoires sur lesquels porte l'analyse proprement dite. Cette commission prend un statut particulier et joue un rôle précis dans la révision périodique du régime forestier québécois. Les acteurs participent à la consultation mise en œuvre dans le cadre de cette commission, sachant le contexte dans lequel cette dernière s'est instituée. Ils s'engagent en ce sens, à un niveau d'intentionnalité immédiate ou réactionnelle (Mucchielli A., 1991). Or, ce contexte ne connaît pas de frontières perceptibles. Bien entendu, il va au-delà de l'exercice soutenu par la Commission Coulombe. Il s'inscrit en somme, dans le vaste champ

sociopolitique de la scène publique québécoise (Fall K. Siemeoni D. et Bétoté Akwa D., 2002).

Pour certains, cette commission d'étude s'inscrit dans un processus normal par lequel l'État tient des consultations publiques en vue d'une révision du régime forestier québécois, périodiquement et depuis une à deux décennies. Le contexte dans ce cas, s'étend aux quelques commissions d'étude tenues au cours des dernières années et portant sur le régime forestier québécois ou sur un des aspects reliés à ce dernier. Pour d'autres, cette commission concrétise un petit pas de plus vers une démocratisation du régime forestier et dans un processus initié il y a plusieurs décennies. On doit alors envisager l'évolution de ce régime notamment à travers les cadres politique, juridique, social, économique et autres. Pour d'autres enfin, la Commission Coulombe devient le tribunal de l'industrie et de l'État; une instance attendue depuis longtemps, celle qui mettra enfin un terme au massacre de la forêt boréale. Ainsi, non seulement le contexte devient difficile à cerner mais sa portée peut varier d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs à un autre.

Le contexte pris en compte ici se limite à la Commission Coulombe telle qu'elle se présente elle-même, avec sa mission, son cadre d'exercice, sa portée, et autres. Il devient toutefois pertinent d'élargir son horizon d'analyse au contexte plus large dans lequel elle s'inscrit; soit celui des commissions d'étude tenues au Québec, sur le régime forestier ou sur un des aspects reliés. Le milieu forestier, avec tout ce qu'il peut évoquer, devient l'univers, tel que l'entendent

A.-M. Brousseau et Y. Roberge (2000). On distingue également le contexte de production et le contexte de réception des mémoires. Le premier se limite à l'ensemble des acteurs et des groupes d'acteurs ayant présenté un mémoire écrit.

2.3.3. L'exploration du corpus théorique

Ici, la recherche emprunte une démarche inductive. Dans un premier temps, la construction du cadre théorique repose sur la comparaison de corpus étendus et sur l'étude des schèmes épistémiques de la connaissance collective. Concrètement, une construction théorique pourrait être réalisée à partir de l'analyse de dictionnaires et d'encyclopédies en langue française afin d'établir l'état des représentations chez les francophones, dans toute sa diversité.

En effet, on parvient à établir la structure générale et les structures connexes d'une représentation d'une manière passablement détaillée et fiable, à partir des dictionnaires et des encyclopédies. La langue agirait à la manière d'une mémoire sociale et qu'elle ait inscrit les visions du monde à travers son réseau sémantique (Abric J.-C., 2003). Les encyclopédies et les dictionnaires deviennent ainsi dépositaires de la culture humaine. L'encyclopédie décrit les objets tandis que le dictionnaire définit les mots. Pour un terme donné, il s'agit de relever l'ensemble des termes associés dans la définition du dictionnaire. À leur tour, les définitions de ces termes mènent à d'autres termes et ainsi de

suite. L'exercice doit toutefois être accompagné d'une analyse plus poussée. Par la suite, les structures ainsi obtenues peuvent servir de gabarit pour valider les résultats relatifs à une population donnée.

Plusieurs chercheurs ont déjà réalisé des travaux importants en ce sens et certaines organisations d'envergure ont fait des résultats de ces études, des produits reconnus et utilisables dans d'autres études. Acetic, une entreprise française, en est une. Cette compagnie a réalisé un logiciel d'analyse sémantique à partir duquel il est possible d'étudier les textes sous plusieurs angles. On peut également apporter des ajustements pour tenir compte de termes techniques précis. Ce logiciel est Simple Concordance et est disponible sur Internet.

2.3.3.1. Les thématiques

Bien qu'il convienne à une réalité considérée très large et générale, le système catégoriel élaboré pour les fins d'usage du logiciel Tropes impose rapidement des limites dans l'étude d'un corpus aussi précis que celui des mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe. Le système ne comporte aucun terme technique relatif au vocabulaire de la foresterie au Québec. D'ailleurs, non seulement le système a été conçu pour l'exploration d'un univers très large, mais il l'a été en Europe. On observe entre autre que la foresterie et la forêt s'inscrivent à l'intérieur de deux univers de références que

sont respectivement celui de l'agriculture et l'élevage (agriculture, foresterie), et celui de la nature et l'écologie (animaux, écologie, nature, végétaux). On y distingue donc deux univers très larges que sont la foresterie, en référence aux usages de la forêt, et le milieu forestier, en référence à l'environnement naturel qu'il représente. Ce système catégoriel offre toutefois un cadre d'analyse lexicométrique qui permet d'aborder l'une des deux grandes dimensions du système idéologique relatif à la forêt, tel que décrit plus haut. En effet, ce système catégoriel offre un instrument qui permet d'évaluer le rôle de l'homme dans la production et la transformation de la forêt.

D'autre part, les tables des matières des petits livres de la collection « Que sais-je » sont mises à contribution, dans une tentative d'élaborer un système catégoriel théorique. Bien que cette collection couvre un vaste univers et qu'en ce sens, on pourrait espérer y construire un système catégoriel théorique apte à rendre compte de la diversité des *représentations sociales et culturelles* relatives à un domaine particulier, chaque livre est produit par un auteur différent (souvent seul auteur) avec chacun leurs préoccupations particulières. Toutefois, cinq ouvrages ont été retenus pour valider le système catégoriel tel qu'on l'élaborera aux fins de la présente étude, soient :

Acot P. (1994). *Histoire de l'écologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 127 p.

Dars R. (1992). *La géologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 127 p.

Decourt N. (1999). *La forêt*, Que sais-je, PUF, Paris, 128 p.

Guyot C. (1974). *L'hydrologie*, Que sais-je, PUF, Paris, 124 p.

Mathon C.-C. (1958). *La vie des plantes*, PUF, Paris, 124 p.

Pagney P. (1978). *La climatologie*, PUF, Paris, 126 p.

On trouve également un document de référence couvrant le champ de la foresterie au Québec de manière très large. Il s'agit du *Manuel de foresterie*, une bible dans le domaine de la foresterie au Québec, produite à l'attention des praticiens et du grand public en général. À l'heure actuelle, cet ouvrage est celui qui permet le plus de produire des portions d'un système catégoriel théorique apte à rendre compte de l'univers de référence relatif au corpus à l'étude. L'ouvrage comporte huit parties que sont, dans l'ordre :

- Le milieu forestier
- La ressource forestière
- La géomatique forestière
- La gestion des ressources
- La sylviculture
- La protection des forêts
- La voirie et les opérations forestières et enfin
- Le bois et ses usages.

On retient des systèmes catégoriels présentés dans Tropes et dans les tables de matières d'ouvrages généraux, un système de classement qui reconnaît deux grands univers; soit le milieu forestier en tant que milieu naturel et la foresterie en tant que modalité d'interaction entre l'homme et la forêt. On retient principalement les classes *écologie*, *géologie*, *climatologie* et *les végétaux*. Pour sa part, *Le Manuel de foresterie* (Bédard J. et Côté M., ouvrage sous la direction de, 1996) en lien au chapitre *Le milieu forestier*, met en perspective les classes *géologie*, *climatologie*, *écologie* et *hydrologie*.

La section relative à la géomatique forestière du *Manuel de foresterie* rejoint l'univers de référence *géographie* du logiciel Tropes. Cet univers de référence ne peut tenir lieu de classe exclusive à l'un ou l'autre des deux sphères de référence que sont le milieu forestier et la foresterie, puisqu'elle comporte des éléments dans chacun de ces deux univers (notamment le découpage écologique et hydrologique des milieux naturels et le découpage administratif des territoires). On doit procéder à l'analyse des mémoires avant de choisir entre les diverses références épistémiques naturelles portant sur la géographie, ou une des deux classes « milieu forestier » et « foresterie ». L'univers des ressources forestières apporte la même ambiguïté. On la présente, d'une part, comme une ressource produite par la nature (le patrimoine naturel, le couvert, la faune, la flore, etc.) et d'autre part, comme une ressource produite par l'homme et portée à la disposition d'une culture de la foresterie chez ce dernier (les stocks de bois, les plantations, etc.). Relativement aux grands courants idéologiques abordés dans le cadre théorique, ces deux références interagissent à la manière de véritables antithèses.

Pour leur part, les quatrième, cinquième, sixième et septième sections du *Manuel de foresterie* réfèrent exclusivement à l'univers de la foresterie. La section portant sur le bois et ses usages réfère, quant à elle, à un univers que l'on pourrait considérer distinct de la forêt et de la foresterie; soit à l'univers de la finance, du commerce et de l'industrie; tel qu'établi aux fins d'utilisation du logiciel Tropes.

Au terme de l'analyse des ouvrages de référence ci-haut, il devient possible d'établir un prototype de système catégoriel théorique; lequel devra s'ajuster au corpus à l'étude.

Prototype de système catégoriel théorique :

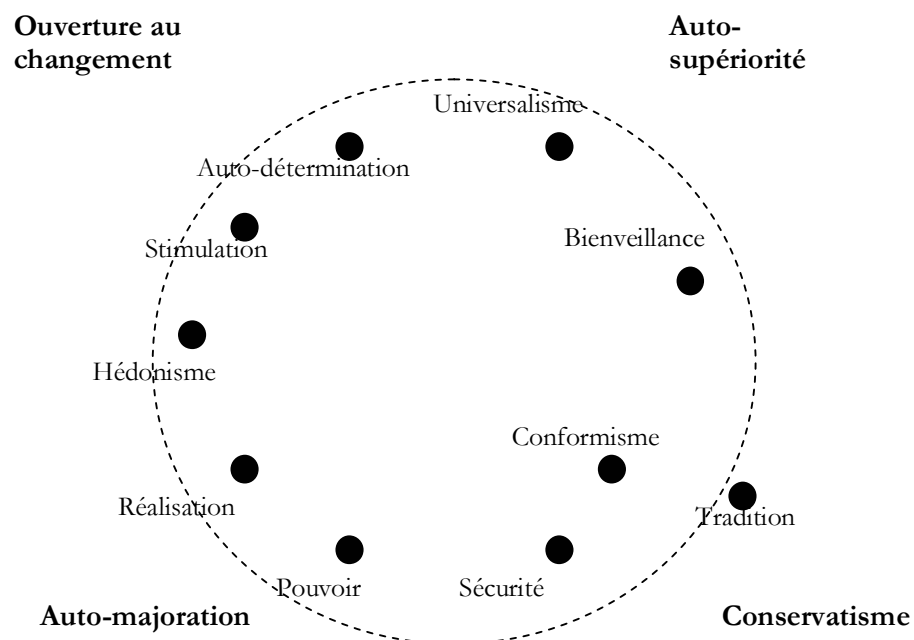
- I. La forêt
 - A. Le milieu forestier
 - 1. Géologie
 - 2. Climatologie
 - 3. Écologie
 - 4. Hydrologie
 - B. La foresterie
 - 1. Gestion des ressources
 - 2. Sylviculture
 - 3. Protection des forêts
 - 4. Voirie et opérations forestières
- II. Finance, commerce et industrie
 - A. Le bois et ses usages
- III. Univers ou classes à positionner :
 - A. La géographie (ou géographie des milieux naturels ou géomatique de l'immobilier humain au service de sa gestion)
 - B. Les ressources de la forêt

Le relevé des thématiques offre une base expérimentale qui permet de valider et compléter le système catégoriel théorique. Les tables des matières structurées et hiérarchisées constituent d'excellents patrons de catégorisation. Les termes utilisés dans le corpus permettent également de compléter ce système catégoriel.

2.3.3.2. Les valeurs

Un auteur offre un modèle qui s'appliquerait à l'ensemble de la société avec dix valeurs-types de nature motivationnelle. Tel qu'élaboré par Schwartz et présenté au graphique 1, ces modèles de valeurs se répartissent de manière quasi-circulaire. Le schéma ainsi produit fait ressortir quatre ensembles; soit l'ouverture au changement, le conservatisme, l'auto-supériorité et l'auto-majoration (Schwartz S. H. et Boehnke K., 2004). D'après le modèle de Schwartz, la nature des motifs entre les valeurs varie selon la distance qui les sépare.

Graphique 1 : Modèle théorique de Schwartz



Tel qu'on peut l'observer sur le graphique 1, la distance entre les valeurs et la distance de ces dernières au centre n'a rien d'arbitraire. La tradition par exemple, une valeur proche du conformisme, se révèle plus marginale et légèrement plus radicale que cette dernière. L'universalisme et la bienveillance se démarquent légèrement des autres par leur unicité. Les dix valeurs-types de Schwartz et leurs descriptions sont les suivantes :

- **Pouvoir** : Le statut social et le prestige, le contrôle sur les personnes et les ressources, l'autorité, l'image publique.

- **Réalisation** : Le succès personnel à démontrer une aptitude répondant à des standards sociaux.

- **Hédonisme** : Plaisir, bonheur, gratification.

- **Stimulation** : Défi, caractère novateur.

- **Universalisme** : Compréhension, appréciation, tolérance et protection pour le bien-être de tous les hommes et êtres vivants. Implique les principes de justice, d'équité et d'éthique.

- **Bienveillance** : Préservation et amélioration du bien-être des proches (amis, parents, etc.). Implique le dévouement, l'honnêteté, le pardon, la loyauté et le sens des responsabilités.

- **Tradition** : Le respect et l'acceptation des coutumes et des idées appartenant à la culture traditionnelle et à la religion. Implique humilité, dévouement et modération.

- **Conformisme** : Retenue dans les actions, les prédispositions et les impulsions de nature à créer un préjudice à autrui et à violer les attentes sociales et les normes établies. Implique discipline personnelle, honneur envers les parents et aînés et obéissance.

- **Sécurité** : Harmonie et stabilité de la société, des interrelations et pour soi. Implique sécurité pour la famille et le pays. Ordre social, propreté et échange de bons procédés.

- **Auto-détermination** : Créativité, curiosité, liberté, autonomie.

Il devient admis, selon S. H. Schwartz, d'établir une mesure des liens de compatibilité entre les valeurs-types. Toutefois, pour deux valeurs incompatibles, on ne doit conclure à priori qu'elles sont opposées. Il arrive parfois que des individus soutiennent l'ensemble des dix valeurs-types à la fois de manière significative. Le modèle de Schwartz est repris par plusieurs auteurs

pour établir les systèmes de valeurs à l'égard de différents domaines tel que l'environnement. Schultz P. W., et Zelezny L. (1999), par exemple, ont produit une étude sur les valeurs prédictives des attitudes sociales à l'égard de l'environnement.

L'instrument présenté et élaboré par S. H. Schwartz a été construit au moyen d'un sondage à partir duquel on demandait à des répondants d'indiquer, sur une échelle graduée, l'importance qu'ils accordaient à un ensemble d'items-valeurs différents. Par la suite, chacun de ces items a été associé à l'une des dix valeurs de Schwartz. À partir d'un ensemble d'indicateurs statistiques, dont le coefficient de corrélation entre chacune des paires de valeurs possibles, on a établi la position relative de chaque valeur sur un schéma de type cartésien. Le degré de rapprochement des valeurs entre elles est fonction de leur coefficient de corrélation. Plus ce dernier est élevé et plus les valeurs sont rapprochées entre elles. Inversement, un coefficient de corrélation près de zéro ou négatif indique un faible rapprochement, et même une situation d'opposition.

2.3.3.3. Les modèles de vie en société

Selon un autre modèle théorique, en occurrence celui de Luc Boltanski, on distingue six modèles de vie en société. Ces modèles offrent chacun des principes et un système de justification qui leur sont propres. Le tableau 1 offre

un cadre descriptif de la réalité sociale propre aux individus et aux groupes d'acteurs ayant présenté un mémoire.

Tableau 1 : Modèles de vie en société

Monde	Fondement de l'Accord	Comportements jugés dignes de considération	Objets activés
Civique	Recherche de l'intérêt général	Action collective avant l'intérêt personnel, primauté des valeurs du groupe sur celles des individus	Associations, organisations, procédures démocratiques détachées, lois et règles
Domestique	Respect de la position de chacun selon l'âge et le statut	Respect des hiérarchies naturelles (âge, tradition), considérer le groupe comme une famille, tolérance, bienveillance, être charitable, maintien de relations harmonieuses, préserver le secret du groupe	Hierarchie discrète mais reconnue naturellement, signaler son identité, entretenir les relations (cartes de visite, cadeaux, lettres de remerciement, invitations, etc.)
Industriel	Volonté d'atteindre un résultat, atteindre plus d'efficacité et d'efficacé	Création d'objets utiles et efficaces, évaluation des capacités de chacun en vue d'une attribution des tâches, répondre au besoin du client, lutte à la non qualification et à la démotivation	Méthodes de travail, règles de fonctionnement afin que chacun connaisse bien son rôle, outils, techniques
Inspiré	L'expression du "moi" de chacun dans l'interaction	Permettre à chacun de s'épanouir, d'exprimer leur vraie personnalité, donner libre court à l'imagination, encourager la quête de son identité, improviser, surprendre	Imaginaire, richesse intérieure, femmes et enfants pour ce qu'ils peuvent porter en eux
De l'opinion	Jugements réciproques sur la célébrité de chacun, regard et reconnaissance de l'autre	Affirmation d'une identité tangible, Accroître la visibilité devant la masse, dévoiler les secrets, accroître la transparence	Médias en général, objets permettant de se faire connaître du plus grand nombre de personnes

Marchand	Échange de biens et services en vue d'un profit, enrichissement personnel	Accroître sa richesse, acquérir des biens symbolisant la réussite, agir en battant, en gagnant, tirer avantage de toute situation, prendre des risques	Argent, biens échangeables, tout objet en vertu de sa valeur d'échange
-----------------	---	--	--

Source : A.-M. Dieu, 1999

2.3.4. Les tests d'hypothèse

Les indicateurs lexicométriques ont pour fin de fixer la valeur quantitative de chaque fondement retenu dont on mesure la teneur pour chaque mémoire. On reconnaît ainsi que le répertoire terminologique de référence vient calquer les modes de représentation qui en font l'objet, conformément aux théories sur la formation du langage reprises par J.-C. Abric (2003). Il s'agit, pour un système de fondements donné, de dénombrer les occurrences de chaque indicateur lexicométrique et de procéder à une pondération qui tienne compte du coefficient de corrélation relatif à chacun. Ainsi, pour un fondement donné comportant plusieurs indicateurs lexicométriques, ceux qui présentent un coefficient de corrélation plus grand seront davantage déterminants de la référence au fondement associé que les indicateurs présentant un coefficient plus faible, et ce, dans un rapport de proportions conforme à l'ensemble de ces mêmes coefficients.

Les diverses analyses réalisées sur l'ensemble des mémoires du corpus sont toutes de nature quantitative. Ces analyses permettent notamment de vérifier

l'hypothèse de départ. Cette vérification repose principalement sur des opérations relevant de l'inférence statistiques. Il ne s'agit pas pour le moment d'expliquer un phénomène mais seulement d'en établir l'existence.

Également, il peut s'avérer intéressant d'établir la hiérarchie ou l'organisation des valeurs entre elles. La seule fréquence de l'utilisation des indicateurs lexicométriques ne peut rendre compte de l'importance relative accordée à chacun des fondements des *représentations sociale et culturelles*. D'abord, certains fondements n'utilisent qu'un seul indicateur alors que d'autres en utilisent plusieurs. La stimulation par exemple, une valeur très peu rencontrée lors des analyses qualitative et semi-qualitative mais comportant plusieurs indicateurs lexicométriques, obtiendrait une surestimation de sa fréquence par rapport aux autres valeurs. D'ailleurs, la pondération des valeurs et des logiques-types permet non seulement un nivelage dans la longueur des textes mais également au plan des fondements appartenant à un même système en ramenant la représentativité de l'ensemble des fondements à 100 % pour chaque mémoire. Dans les faits, il se trouve des fondements auxquels on accorde une très grande importance et d'autres dont on ne tient que peu compte.

Démontrer l'existence d'un lien causal entre deux variables à partir d'un simple exercice statistique peut s'avérer difficile, voire impossible. Bien qu'envisagé dans la théorie, l'objectif de cette analyse n'est pas de démontrer que l'appartenance à un groupe influence l'adhésion à des éléments de

représentation plus qu'à d'autres, mais permet d'établir à plusieurs reprises que le fait de l'appartenance à un groupe donné et celui de l'adhésion à un ensemble de *représentations sociales et culturelles* typées constitue une covariance. En inférence statistique, on cherche à démontrer ce type de relation. Aussi, afin d'éviter cette difficulté logique relative à l'hypothèse selon laquelle il existe un lien direct entre deux variables, on retiendra au départ l'hypothèse d'indépendance pouvant être infirmée; soit celle d'indépendance comme hypothèse nulle (H_0) et l'hypothèse de dépendance ou l'hypothèse de recherche (H_1). L'hypothèse nulle est celle qui sera soumise à la vérification.

Au préalable, à partir des indicateurs lexicométriques retenus, une mesure est faite de l'importance relative des fondements entretenus dans chacun des mémoires. Cette mesure s'effectue en relevant le nombre d'occurrences de chacun des termes indicateurs pour chaque mémoire du corpus. À la fin, on obtient un tableau dans lequel on croise chacun des mémoires avec chacun des termes pour vérification de leur valeur en tant qu'indicateurs lexicométriques. La teneur des indicateurs propres à chaque fondement donne également la teneur relative de ces derniers entre eux. Rappelons que certains indicateurs ont une valeur d'association à son fondement de référence, plus élevée que d'autres. Aussi, cette réalité est prise en compte dans la mesure de la teneur relative des fondements d'un système entre eux.

Les résultats sont compilés dans des tables de concordance. En référence aux méthodes de Lickert et de Thurstone (Ghiglione R. et Matalon B., 1998), on

convertit les données brutes de manière à obtenir une somme des résultats pondérés. Les mémoires qui n'offrent que des résultats nuls, sont soustraits de cette dernière partie.

Pour chaque groupe d'acteurs de chaque table de concordance, la compilation permet d'obtenir la valeur moyenne de chaque fondement, l'écart-type ainsi que le nombre d'acteurs appartenant au groupe et pour lesquels les représentations demeurent utilisables. Ces données permettront de réaliser les tests d'hypothèses.

Les tests statistiques reposeront essentiellement sur une comparaison des ratios moyens, selon la loi normale de distribution des résultats (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). Pour chaque paire de groupes d'acteurs et pour chaque fondement une vérification est faite de la probabilité qu'un fondement entretenu par un individu appartenant à un groupe donné ait pu être entretenu avec la même intensité, par un autre individu appartenant à un autre groupe. On retient un niveau de signification $\alpha = 0,05$, et donc un $Z_{\text{limite}} = (|x_1 - x_2| - 0) / ((s^2_1 / (n_1 - 1)) + (s^2_2 / (n_2 - 1)))^{1/2} = 1,96$. Ainsi, on rejette H_0 en regard de tout résultat qui excède une cote Z de 1,96.

2.3.5. Validité de l'approche méthodologique et représentativité des données d'analyse

2.3.5.1. L'échantillon

La démarche empruntée ici, intègre les analyses qualitative et semi-qualitative, basées sur un échantillon. Ce dernier doit être représentatif du nombre de mémoires analysés, mais surtout de la distribution de ces mémoires dans les divers groupes constituant le corpus (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). Des divers modes de classification des acteurs, pour vérifier la validité de l'échantillon, le mode de classement de R. A. Dubé a été retenu parce qu'il contient le plus de classes pertinentes à la recherche. En vue de constituer un échantillon représentatif du profil de distribution des acteurs, on aurait pu procéder d'une manière différente pour former l'échantillon. Par exemple, à partir d'une liste des mémoires constituant le corpus, on aurait pu réaliser un ordonnancement selon le nom technique du fichier numérique contenant le mémoire, la désignation de l'acteur ou autre, et relever systématiquement le ou les premiers mémoires de chaque groupe en respectant la pondération de ces derniers.

On a plutôt retenu l'ensemble des mémoires constituant le groupe des mémoires nationaux et à portée multirégionale, puis l'ensemble des mémoires de la région où les différents groupes sont les mieux représentés. De l'ensemble des régions, c'est le Saguenay-Lac Saint-Jean qui rejoint le plus de groupes de

Dubé et selon une distribution des acteurs qui se rapproche de celle observée à l'échelle du corpus. En fait, sur un total possible de 15 groupes, cette région en représente 13⁵. La validité de l'échantillon vise plus qu'à répondre à des considérations d'ordre numérique, mais surtout de l'ordre de la diversité des idées soutenues. La région du Saguenay-Lac Saint-Jean demeure l'une des deux régions les plus représentatives du corpus au plan des groupes de Dubé. Les mémoires nationaux et ceux du Saguenay-Lac Saint-Jean couvrent tous les groupes de R. A. Dubé, avec deux mémoires et plus par groupe.

Il s'offre différentes mesures de la représentativité volumétrique de l'échantillon. Parmi les options, il y a la somme des lignes de texte, la taille des fichiers informatiques ou simplement le nombre de mémoires. Tel que spécifié plus haut, les mémoires ont dû subir une conversion de leur forme originale à une forme pouvant se prêter aux divers traitements statistiques. Ainsi, ils ont d'abord été convertis en format « Word » puis compilés en texte brut. On a donc pu réaliser deux fichiers compilés : un fichier de 2,48 Mo (mégas octets) réunissant l'ensemble des mémoires de l'échantillon, et un autre de 5,85 Mo réunissant tous les mémoires formant le corpus. En somme, au plan de la mémoire virtuelle occupée, on parvient à établir que le ratio de l'échantillon sur le corpus est de 42%. En ce qui a trait au nombre de mémoires, ce ratio diminue à 34 % (66 / 284), ce qui demeure largement dans l'ordre de la représentativité.

⁵ Voir Validité.xls dans le répertoire « Analyse de l'échantillon ».

Au plan des enquêtes sociologiques, il devient difficile de déterminer la taille acceptable d'un échantillon qui respecte un intervalle de confiance donné (Ghiglione R. et Matalon B., 1998). On suggère à cet effet de réaliser un tableau préalable contenant des valeurs fictives prototypiques et d'observer, au fil du dépouillement des éléments de l'échantillon, le profil qui se dresse peu à peu et la stabilité que ce celui-ci tend à acquérir. D'autre part, bien au-delà du simple caractère numérique, on considère que la représentativité de l'échantillon repose d'abord sur les facteurs d'adéquation aux buts poursuivis. Ici, par exemple, la validité de l'échantillon repose sur la couverture qu'elle offre au plan de la diversité des éléments de représentation et sur la fiabilité des indicateurs lexicométriques tels qu'ils ont été établis par échantillonnage. Avec un inventaire de plus de 360 *idées-centres*, appuyées chacune par plusieurs propositions, on prétend que la diversité des éléments de représentation est passablement couverte. D'autre part, l'ensemble des indicateurs lexicométriques se révèle être un instrument passablement fiable, celui-ci donnant une somme de 96 éléments de concordance.

2.3.5.2. Les indicateurs lexicométriques

La fiabilité de l'échantillon est démontrée. Il est possible d'identifier des indicateurs lexicométriques stables. Mais la validité de l'opération et la fiabilité des indicateurs ainsi produits doivent également être établis. Tel que spécifié plus haut, on réalise cette opération qu'est la localisation des indicateurs

lexicométriques et la détermination de leurs valeurs indicatives, au moyen d'une table de corrélation. Cet instrument méthodologique bénéficie d'une reconnaissance élargie dans le vaste champ des sciences probabilistes. Aussi, elle s'utilise dans une multitude d'applications. En somme, cet instrument permet de déceler les tendances aux fonctions linéaires directes et inverses entre deux variables. Ici, on mesure le degré relatif d'adhésion à un élément de représentation donné et de manière parallèle à cela, l'usage d'un terme selon le nombre d'occurrences de ce dernier dans les textes; puis son usage de manière relative.

La fiabilité des indicateurs au plan de leurs valeurs indicatives pose toutefois une certaine confusion. En fait, dans les ouvrages de méthodologie, on s'abstient généralement d'établir la valeur limite d'un coefficient de corrélation qu'on pourrait juger suffisamment indicative d'un phénomène de corrélation. Dans certains cas, on portera attention aux valeurs excédant 0,2 alors que dans d'autres cas, on se gardera de retenir les valeurs inférieures à 0,7. De l'ensemble des auteurs présentés en référence, un seul s'est avancé à présenter une valeur limite applicable dans la plupart des cas. En effet, on fixe cette valeur à 0,7 (Gilles A., 1994 : 351). Évidemment, plus la valeur indicative du coefficient est élevée et plus la fiabilité de l'indicateur associé l'est également.

Ici, la valeur plancher pour qu'un terme soit retenu comme indicateur lexicométrique est établie à 0,7. Bien entendu, une valeur inférieure à -0,7 serait tout aussi indicative mais dans ce cas, d'une fonction inverse. D'ailleurs,

l'analyse des indicateurs lexicométriques a également été réalisée sous cet angle. Malgré ce qui précède, plusieurs indicateurs lexicométriques et combinaisons d'indicateurs présentent des valeurs bien supérieures à la valeur plancher (voire plus de 0,9 dans quelques cas).

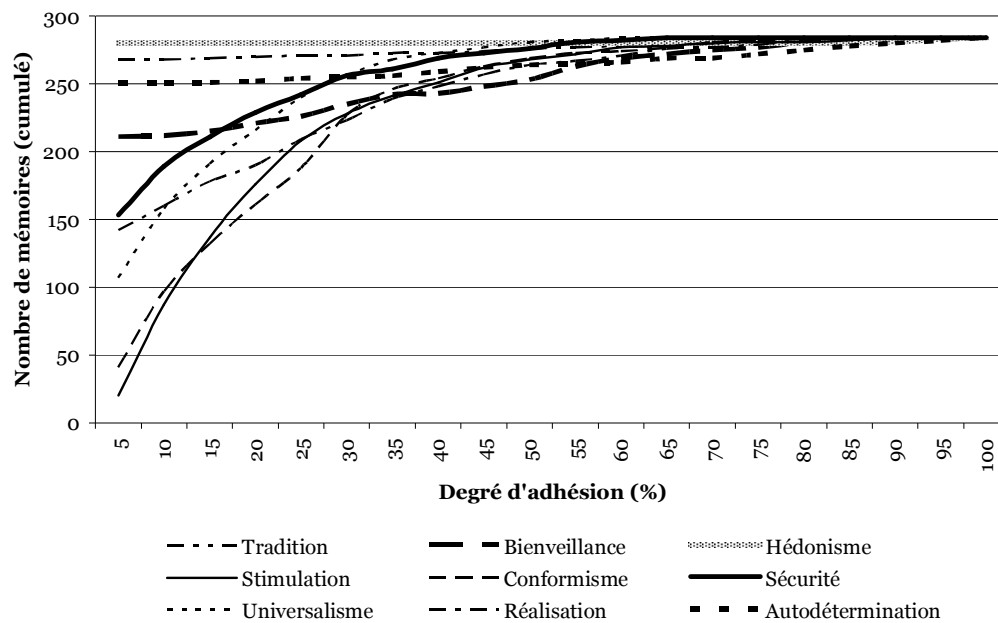
Malgré la validité de l'approche visant à localiser les indicateurs lexicométriques et à mesurer la fiabilité des données, on reconnaît que certains indicateurs peuvent indirectement être corrélés à autre chose que le fondement auquel il est associé. Par exemple, certains indicateurs peuvent être corrélés à des aspects relevant d'une spécificité ethnique ou culturelle, laquelle conditionne à la fois l'usage de termes donnés, mais également et de manière indépendante, l'adhésion à certains éléments de représentation. Toutefois, la présente étude, bien qu'elle s'y prête volontiers lorsque le contexte le permet, vise d'autres fins que la compréhension des phénomènes générant et conditionnant l'adhésion aux diverses *représentations sociales et culturelles*.

2.3.5.3. Les tests d'hypothèses

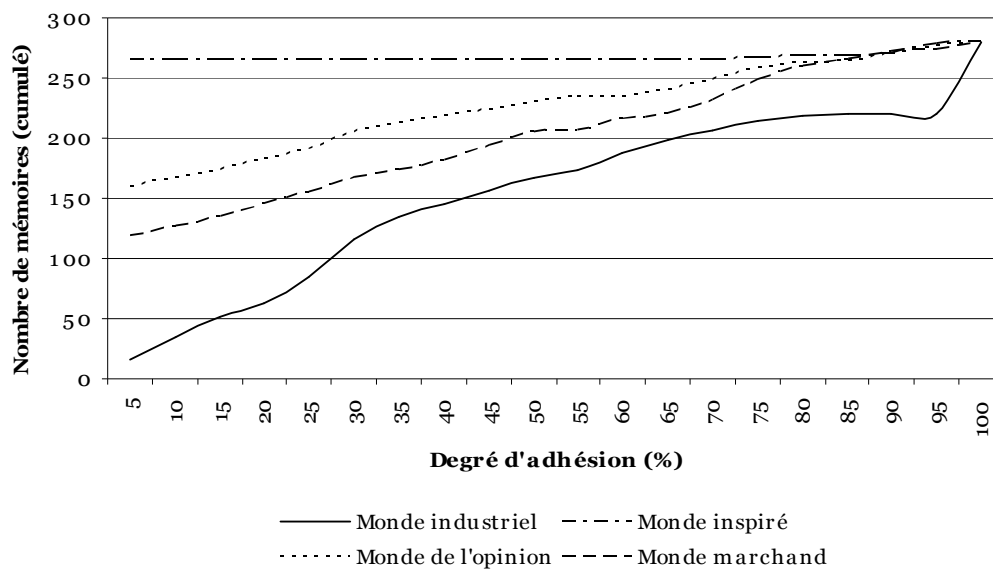
De manière générale, on observe que les données d'analyse relatives au corpus suivent une distribution selon la loi normale de distribution. À cet effet, les cinq graphiques présentés plus bas donnent, pour chaque mode de classement des fondements des *représentations sociales et culturelles*, le profil cumulé de la fréquence des mémoires selon le degré d'adhésion au fondement

visé. Ces graphiques permettent d'apprécier la relative régularité des courbes de distribution.

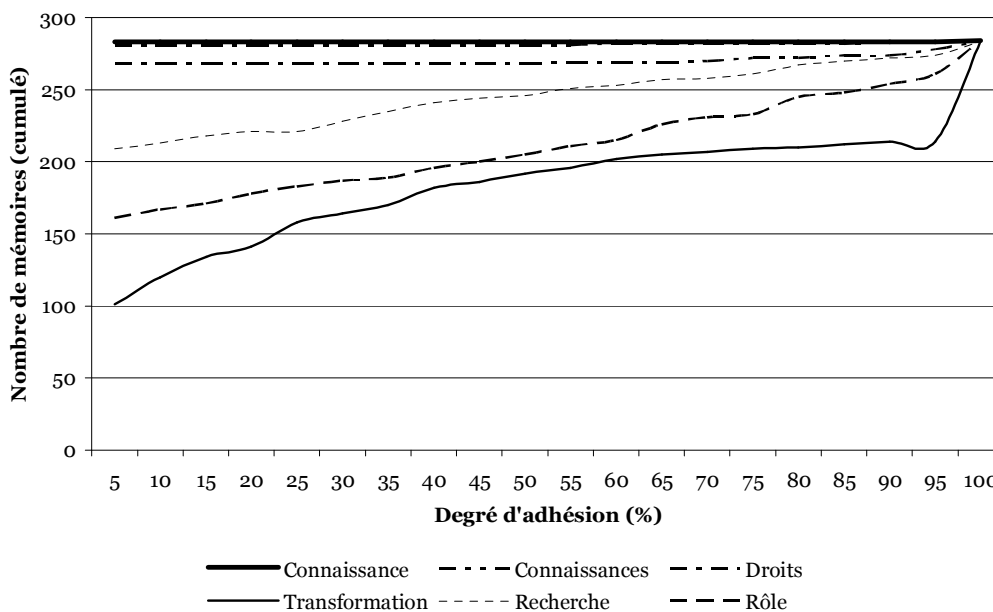
Graphique 2 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – Instrument de Schwartz



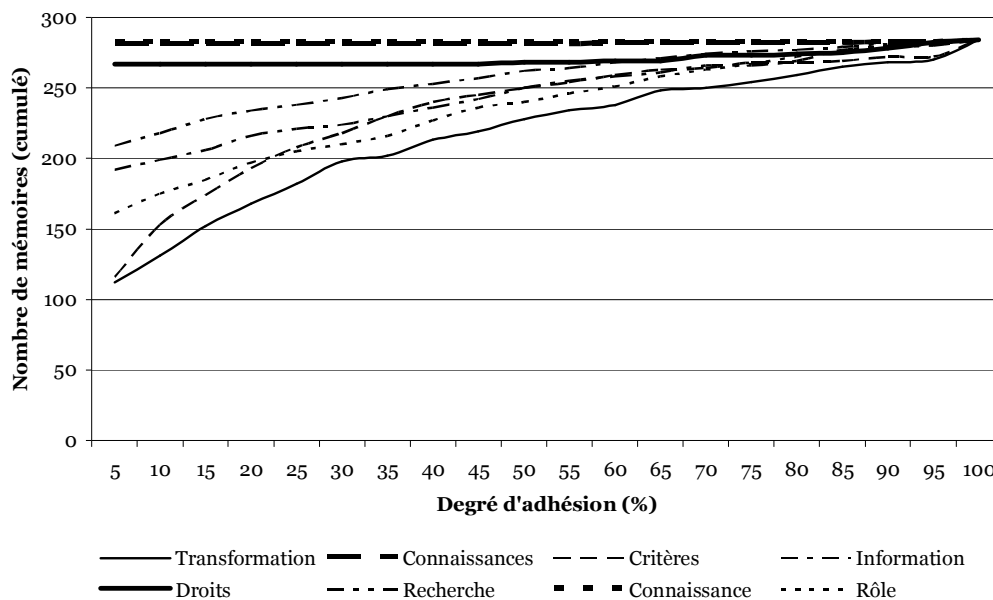
Graphique 3 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – logiques-types de Boltanski



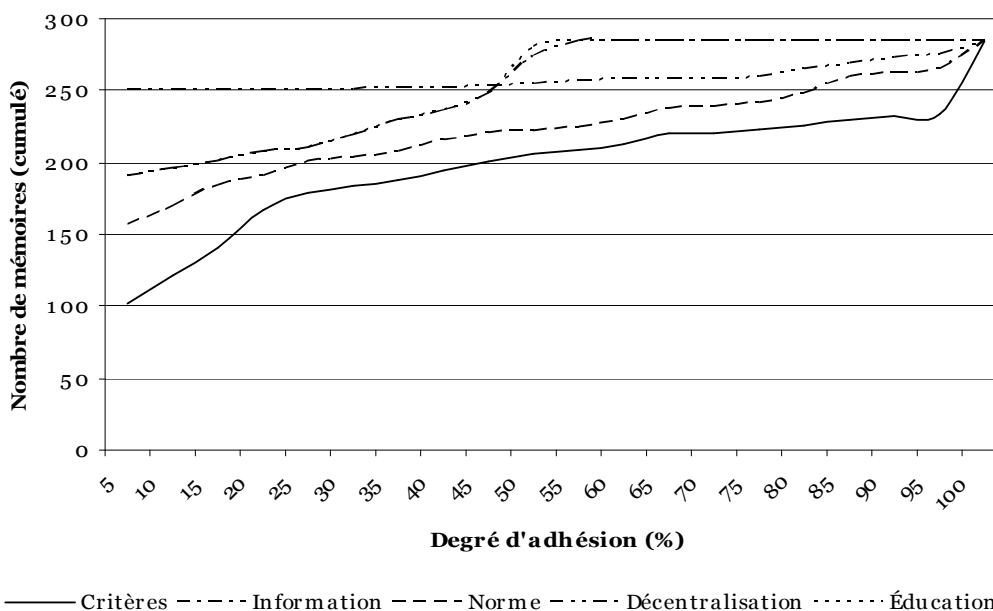
Graphique 4 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques – communs simples



Graphique 5 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques - communs



Graphique 6 : Fréquence cumulée des mémoires selon le degré d'adhésion aux fondements visés – fondements empiriques - généraux



Pour la présente étude, on réalise les tests d'hypothèses au moyen d'un instrument qui reconnaît la distribution des résultats selon qu'elle suit, en général, une courbe de distribution conforme à la loi normale. On retient également un niveau de signification $\alpha = 0,05$, ce qui constitue un niveau de tolérance très appréciable. Un niveau de signification $\alpha = 0,1$ aurait également été suffisamment appréciable et aurait permis de rencontrer un nombre plus élevé de cas de rejet de l'hypothèse nulle. Toutefois, compte tenu du volume et de la diversité des résultats relatifs aux cas de rejet de l'hypothèse nulle, un $\alpha = 0,05$ demeure tout à fait approprié. Relativement à un tel niveau de signification, on rencontre assez peu de cas limites, c'est-à-dire des cas dont la cote Z avoisine 1,96. En général, les résultats tendent davantage à excéder une cote Z de 2, et parfois même une cote Z de 4. Relativement à certains fondements, on voit des groupes se démarquer significativement des autres, et parfois même de tous les autres.

2.3.5.4. Le terrain et les limites de l'étude

Tel que précisé plus haut, l'étude porte sur les mémoires présentés dans le cadre de la Commission Coulombe. La période prévue pour la présentation d'un mémoire étant expirée, on dispose au moment d'écrire ces lignes, de l'ensemble des documents retenus par la Commission Coulombe. Ces documents sont disponibles sur Internet et leur nombre s'élève à 297.

L'étude ne prétend aucunement donner un portrait complet de la situation. D'abord, elle ne couvre que le discours des acteurs et des groupes ayant participé aux consultations publiques dans le cadre d'une commission publique et que le discours exprimé à cette fin. On peut dire de ces acteurs et groupes qu'ils appartiennent à une classe commune, non nécessairement représentative de celle plus large qu'est l'ensemble des acteurs entretenant un lien plus ou moins rapproché à la forêt au Québec. On admet d'entrée de jeu que ces acteurs étaient suffisamment préoccupés et engagés pour produire un mémoire et qu'ils croyaient en la transparence de cette commission. On admet également que l'invitation à prendre part aux travaux de la Commission les a interpellés plus que d'autres. Bien entendu, d'autres circonstances pourraient appuyer le caractère spécifique de l'ensemble des acteurs ayant présenté un mémoire. Aussi, en ce qui a trait au caractère relativement hétérogène des groupes d'acteurs entre eux, il pourrait s'avérer rapidement hasardeux de tenter de mesurer le taux de participation de ces groupes entre eux. Comment par exemple, parviendrait-on à comparer le taux de participation de la catégorie des groupes avec celle des individus ? Le système catégoriel relatif aux régions administratives demeurerait ici, le seul pouvant se prêter à une telle comparaison puisqu'on dispose notamment d'indicateurs démographiques connus et comparables entre eux.

Le caractère spécifique des mémoires en tant que médias retenus dans le cadre des consultations publiques apporte également un certain caractère limitatif dans l'étude du phénomène des *représentations sociales*. Autrement,

les acteurs et la population en général disposent d'une vaste gamme de canaux de communication pour s'exprimer et échanger. Le type de document retenu dans l'étude présente certaines particularités. Notamment, il se prête à une préparation exigeant une certaine rigueur. On peut notamment le préparer en équipe, prévoir plusieurs versions préliminaires pour avis, le soumettre au jugement collectif. Également, le matériel utilisé pour fins d'étude empirique, fait suite à un appel lancé par une commission indépendante portant une dénomination bien arrêtée et soutenant une mission précise.

La méthodologie retenue ici, demeure inapte à cerner le caractère dynamique de l'échange. On peut la comparer le matériel étudié à une photographie. Tel qu'on l'a vu précédemment, les *représentations sociales* se construisent dans l'interaction. L'analogie du film permet d'exprimer une forme plus souhaitable d'un matériel qui rendrait davantage compte des *représentations sociales* dans leurs formes dynamiques. Il faudrait pour cela, réaliser une étude longitudinale et le portrait réalisé ici pourrait en être la première image. En attendant, cette thèse offre un portrait statique suffisamment fiable de l'état de la question telle que formulée dans l'hypothèse de départ, et constitue une avancée au plan des connaissances sur le phénomène de représentation qu'entretient la société québécoise à l'égard de la forêt publique.

2.3.6. Conclusion de la section

Un inventaire des idées est réalisé dans le cadre d'une analyse de contenu sur l'échantillon. Il s'agit d'une étape exploratoire qui permet de comprendre le sens des propos tenus et d'établir une liste des idées maîtresse susceptibles de revenir dans plusieurs mémoires. Les idées ainsi retenues sont associées à des *idées-centres*; soit des idées porteuses de systèmes de représentations. Il s'agit concrètement de mots ou de groupes restreints de mots, susceptibles d'être associés à des fondements ou à des valeurs. L'analyse semi-qualitative reprend chacune des propositions de l'échantillon contenant l'une ou l'autre des *idées-centres* retenues, afin de valider que le sens de la proposition rejoint bien celui que l'*idée-centre* est sensé révéler. Au terme de l'analyse semi-qualitative, on obtient un tableau qui révèle pour chaque mémoire de l'échantillon, l'adhésion relative aux différents fondements d'un même système.

Dans le cadre d'une analyse lexicométrique, il est possible d'observer une corrélation entre le fait d'adhérer à un fondement et celui d'utiliser certains termes plus que d'autres dans le discours. Ici, la signification de ces mots n'a aucune importance mais seulement leur valeur indicative permettant de mesurer l'adhésion relative à un fondement. Les indicateurs lexicométriques sont identifiés au moyen d'une table de corrélation croisant les mémoires de l'échantillon et un ensemble de termes que ces mémoires contiennent. Ils serviront d'instruments pour mesurer l'adhésion relative des mémoires de la population aux différents fondements d'un même système.

Au terme de l'analyse lexicométrique sur le corpus, on observe que les résultats suivent une distribution selon la loi normale de distribution. La population peut ainsi se prêter à une série de vérifications statistiques sur chaque paire de groupe d'acteurs, basées sur l'analyse de la variance. Ces vérifications permettront de révéler s'il y a une différence entre les moyennes de chacun des deux groupes faisant l'objet d'un même test ou s'ils suivent une même courbe de distribution.

2.4. Conclusion du chapitre

Le corpus retenu pour cette thèse s'est révélé fort intéressant pour l'étude des *représentations sociale et culturelles* de la forêt au Québec. Il regroupe 284 mémoires écrits par des acteurs appartenant à un ensemble varié de groupes. Un classement des acteurs a pu être réalisé au moyen du modèle de R. A. Dubé. Une légère adaptation de ce modèle a été apportée pour optimiser la distribution des acteurs dans les différentes catégories. Le modèle adapté comporte désormais 14 groupes, tous suffisamment représentés pour se prêter à une analyse statistique de type ANOVA.

L'échantillon est formé de 66 mémoires et ces derniers ont fait l'objet d'une lecture complète dans le cadre d'une analyse de contenu. 360 *idées-centres* ont été identifiées au terme de cette analyse, appuyées chacune par plusieurs

propositions validées lors de l'analyse semi-qualitative. L'éventail des éléments de *représentations sociales et culturelles* est donc très bien couvert.

Pour établir un portrait quantitatif de la population, l'ensemble des indicateurs lexicométriques s'est révélé être un instrument très fiable. Cet ensemble comporte 96 mots comportant de manière isolée ou en combinaison, un facteur de corrélation de 0,7 et plus avec l'un ou l'autre des différents fondements retenus.

Le prochain chapitre expose les résultats obtenus au terme de la démarche méthodologique. Des rapprochements sont également établis entre ces résultats et le phénomène social observé au moment où les mémoires ont été écrits et déposés. Le phénomène social entourant la question forestière, tel que décrits dans l'actualité et dans certaines études entre la fin des années 1990 et la fin de 2004, comporte des éléments idéaux forts et révèle un positionnement des acteurs influencé par les différents usages de la forêt. Certaines des grandes tendances ainsi décrites apparaissent également dans les résultats.